

REPORTÉE AU DELÀ DU 10 SEPTEMBRE

L'ouverture de la Session parlementaire ordinaire 2025-2026 reportée

P3



L'INFIRMIÈRE SUSPENDUE ET LES AUTORITÉS RÉAGISSENT

Vidéo macabre sur la préparation d'une dépouille mortelle

P2

DES MINISTRES HOUTHIS TUÉS DANS UNE FRAPPE SIONISTE À SANAA

**Ansar Allah promettent
vengeance**

P11

PROTECTION CIVILE

**14 incendies enregistrés
dans plusieurs wilayas**

P2

DÉVELOPPEMENT
L'ENSEIGNEMENT EN
LIGNE À L'UNIVERSITÉApprobation de la
création d'un comité
pédagogique national

La création d'un comité pédagogique national chargé de développer l'enseignement en ligne a été approuvée, samedi soir, lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a indiqué un communiqué du ministère. M. Baddari s'est réuni, samedi soir, en présentiel et par visioconférence, avec les cadres du ministère, les responsables des conférences régionales et le président du Conseil national de déontologie et d'éthique universitaires, précise le communiqué, soulignant qu'il a été procédé, lors de cette réunion, à "l'élaboration d'un projet d'évaluation des documents pédagogiques et des cours publiés sur les plateformes universitaires" et à "l'approbation de la création d'un comité pédagogique national chargé de développer l'enseignement en ligne".

Ce comité aura notamment pour missions "la création d'un label de qualité pédagogique pour les documents numériques, l'unification des objectifs cognitifs des documents pédagogiques numériques et l'amélioration continue de leurs contenus", selon la même source. Il sera également chargé de "mettre en place des mécanismes d'évaluation périodique de la qualité des documents pédagogiques numériques" et de "renforcer la visibilité de l'Université algérienne à l'international", a conclu le communiqué.

RECHERCHE
SCIENTIFIQUEL'Algérie lance un
projet innovant de
moteur à hydrogène
vert

L'Algérie a officiellement lancé un projet de fabrication d'un moteur fonctionnant à l'hydrogène vert, a annoncé ce dimanche 31 août Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale visant à développer le secteur automobile, en tirant parti du fort potentiel du pays pour produire de l'hydrogène vert grâce aux énergies renouvelables.

Le ministre a présidé la cérémonie de lancement au siège de son ministère, en présence de plusieurs responsables issus de divers secteurs concernés, notamment le ministère de la Défense nationale, la Direction centrale des industries militaires, la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, ainsi que l'Ecole nationale supérieure des énergies renouvelables.

Ce projet vise à valoriser les résultats de la recherche et du développement, en transformant les innovations en produits industriels concrets. Concrètement, il consiste à convertir les moteurs diesel des bus de transport en moteurs fonctionnant à l'hydrogène vert. Selon le ministre, cette initiative permettra d'économiser 31 % de la production énergétique locale.

En plus de réduire significativement les émissions de carbone liées à l'usage du diesel, ce moteur contribuera à atteindre les objectifs de développement durable fixés par le programme national pour la période 2024-2029.

Par ailleurs, Sofiane Dekkiche, directeur de l'Exploration au ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, avait indiqué fin juin que la stratégie nationale de développement de l'hydrogène vert ambitionne d'exporter un million de tonnes annuellement d'ici 2040. L'investissement nécessaire est estimé à 25 milliards de dollars pour atteindre cet objectif.

Enfin, Bilal Kelache, directeur des Énergies renouvelables du groupe Sonatrach, a précisé que des projets pilotes sont en cours afin de renforcer les compétences et l'expérience de l'entreprise nationale dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert.

R.N

L'INFIRMIÈRE SUSPENDUE ET LES AUTORITÉS RÉAGISSENT

Vidéo macabre sur la préparation
d'une dépouille mortelle

La direction de l'hôpital Salim Zemirli (Alger) a condamné fermement la diffusion de cette vidéo, en la qualifiant de comportement contraire à l'éthique, aux traditions et aux lois régissant la profession infirmière. Elle a aussi annoncé l'ouverture d'enquêtes administrative et judiciaire, et ce, conformément aux lois en vigueur criminalisant de tels actes.

La direction de l'hôpital Salim Zemirli à Alger a annoncé, hier dans un communiqué, la suspension d'une infirmière ayant filmé la préparation du corps d'un défunt et publié la vidéo sur la plateforme TikTok. « À la suite de l'incident regrettable survenu au service de réanimation de l'établissement hospitalier spécialisé Salim Zemirli, et qui consiste en une atteinte à l'intégrité d'un défunt par une infirmière ayant procédé à filmer le corps au sein du service, avant de publier la vidéo sur les réseaux sociaux, la direction de l'hôpital condamne fermement ce comportement contraire à l'éthique, aux traditions et aux lois régissant la profession infirmière. Ce geste constitue une atteinte grave à la dignité et aux droits du patient, même après son décès » lit-on dans le communiqué. « L'infirmière concernée a été immédiatement suspendue de ses fonctions, dans l'attente des résultats des enquêtes administrative et judiciaire, et ce, conformément aux lois en vigueur criminalisant de tels actes », a ajouté la même source. Le ministère de la Santé a exprimé, samedi dans un communiqué, sa vive réprobation suite à la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'un live publié par une infirmière sur son compte TikTok en train de filmer la préparation de la dépouille d'une personne décédée dans un établissement hospitalier, assurant que toutes les mesures légales et judiciaires nécessaires seront prises à l'encontre de l'auteur de la vidéo. "Suite à la vidéo relayée samedi 30 août 2025 sur les différentes



plateformes de réseaux sociaux, montrant une infirmière en train de filmer en direct sur son compte TikTok la préparation de la dépouille d'une personne décédée dans un établissement hospitalier, le ministère de la Santé exprime sa vive réprobation devant de tels agissements inhumains contraires à nos valeurs humaines et religieuses et aux antipodes des principes fondamentaux de la profession d'infirmier et de la noble mission du secteur de la santé", lit-on dans le communiqué. "Tout en dénonçant ces agissements individuels inacceptables portant atteinte à la dignité du défunt et aux senti-

ments de sa famille, le ministère s'engage à prendre toutes les mesures légales contre l'auteur de cette vidéo, y compris les procédures judiciaires nécessaires", selon la même source. Le ministère de la Santé réaffirme, par ailleurs, son "engagement total en faveur du respect de la dignité des morts et de la stricte application de la déontologie et des règles d'exercice dans le secteur de la santé", poursuit le communiqué, soulignant qu'"aucun dépassement ou comportement portant atteinte à la réputation du secteur de la santé ne sera toléré".

R.N

PROTECTION CIVILE

14 incendies enregistrés dans plusieurs wilayas

Les équipes de la Protection civile poursuivent leurs efforts pour lutter contre 7 incendies de forêts et de broussailles dans plusieurs wilayas, selon la dernière mise à jour publiée par la Protection civile à 13h30. Selon le communiqué des mêmes services, ces incendies sont répartis dans différentes régions, notamment Chlef, Béjaïa et Tizi Ouzou, ainsi que Sétif, Boumerdes et Tipaza. Dans certaines zones, comme à Boumerdes, les opérations d'extinction sont soutenues par des moyens aériens afin d'assurer un contrôle rapide des flammes. Par ailleurs, les équipes d'intervention sont parvenues à maîtriser totalement 6 autres incendies, ce qui témoigne de l'efficacité de leur action rapide. Ces incendies touchaient des zones à Béjaïa, Blida, Tizi Ouzou, Sétif et

Souk Ahras. Un incendie à Béjaïa reste sous surveillance afin d'éviter toute reprise. La Protection civile appelle les citoyens à faire preuve de vigilance et à signaler immédiatement tout départ de feu.

D'autre part, Les équipes d'intervention de la Protection civile, des services des forêts et de l'Armée nationale populaire (ANP) sont parvenues à éteindre l'incendie qui s'était déclaré la semaine dernière à Chrèa (Blida), alors que les opérations de surveillance se poursuivent toujours, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction de la protection civile. Selon la même source, le feu s'était déclaré aux environs de 3h10 du 27 août courant. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour en venir à bout, dont 460 agents de la Protection civile de différents

grades, 80 camion-citernes des unités de la Protection civile de Blida, ainsi que les colonnes mobiles de lutte contre les feux de forêts des wilayas de Blida, Médéa et Tipaza, appuyées par la colonne mobile de l'unité nationale. L'opération a également nécessité l'intervention des détachements régionaux de Chlef et Bouira, en plus des avions bombardiers d'eau AT-802 et BE-200 de l'ANP, et des hélicoptères de la Protection civile et de l'armée. Le communiqué a précisé que l'ensemble des opérations d'extinction ont été menées sous la supervision du Directeur général de la protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, du directeur de l'organisation et de la coordination des opérations, et du directeur de la prévention.

R.N

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

La station de Tighremt produit 180 000 m3/jour

La station de dessalement de l'eau de mer de Tighremt, située dans la commune de Toudja, à Béjaïa, a atteint une capacité de production significative estimée à 180 000 mètres cubes par jour, a annoncé, hier, la Société Algérienne de l'Énergie, filiale du groupe Sonatrach. Selon un communiqué de l'entreprise, cette réalisation a été accomplie dans les délais

fixés, conformément au protocole établi entre la Société algérienne de l'Énergie et l'Algérienne des Eaux.

Cette avancée s'inscrit dans le cadre d'une approche technique rigoureuse, fondée sur une montée progressive du rythme de production, garantissant les plus hauts standards de fiabilité et de continuité. Avec sa capacité finale de production de 300 000

mètres cubes par jour, la station de Béjaïa figure parmi les infrastructures les plus importantes inscrites dans le premier programme national complémentaire. Une fois sa capacité maximale atteinte, elle permettra d'assurer un approvisionnement régulier et stable en eau potable au profit d'environ 3 millions de citoyens. Par cette avancée stratégique, la Société Algé-

rienne de l'Énergie, filiale du groupe Sonatrach, renouvelle son engagement ferme à soutenir les efforts nationaux visant à renforcer la sécurité hydrique. Elle affirme ainsi son rôle central en tant qu'entreprise nationale responsable, au service du développement durable à travers l'ensemble du territoire.

R.N

REPORTÉE AU DELÀ DU 10 SEPTEMBRE

L'ouverture de la Session parlementaire ordinaire 2025-2026 reportée

L'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2025-2026 est reportée à après le 10 septembre, a indiqué hier dimanche le Conseil de la nation au terme de la réunion de son Bureau élargie aux présidents des groupes parlementaires et du questeur, tenue sous la présidence de M. Azouz Nasri, président de l'institution parlementaire.



Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion, le vice-président du Conseil de la nation, M. Mourad Lekhal, a précisé que les membres du Bureau ont abordé, lors de cette rencontre, une série de points, dont "le report, à après le 10 septembre, de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2025-2026, car coïncidant avec la Foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue à Alger du 4 au 10 septembre. La rencontre a porté également sur la réunion des Bureaux des deux chambres du Parlement pour arrêter le programme de la session parlementaire 2025-2026, outre l'axe relatif à la coordination avec l'Assemblée po-

Réunion du gouvernement

ulaire nationale concernant les missions d'information, les groupes d'amitié et d'autres activités. Pour rappel, la décision prise par le Conseil de la Nation est en contradiction avec le texte de l'article 138 de la Constitution qui stipule : « Le Parlement se réunit en une seule session ordinaire par an, d'une durée de dix mois, commençant le deuxième jour ouvrable du mois de septembre et se terminant le dernier jour ouvrable du mois de juillet ». Il est à noter que la session de l'année 2024/2025 s'est tenue en dehors de la période fixée constitutionnellement.

Faut-il signaler, par ailleurs, que ce report

coïncide avec la nomination d'un premier ministre. L'ancien premier ministre n'avait pas présenté son programme d'action devant le parlement comme il n'avait pas présenté son bilan. Son successeur, Siffi Greib, n'est pour l'instant qu'un intérimaire. Il se pourrait qu'il ne soit là que pour gérer les affaires courantes. En tout état de cause, le parlement est tenu d'étudier un certain nombre de lois, en premier lieu la loi de finances 2025 que sa préparation par le gouvernement et son adoption par les deux chambres du parlement, prend plus de temps que les autres projets de lois.

R.N

La vente des fournitures scolaires au menu

Le Premier ministre par intérim, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à l'organisation de foires régionales et de wilayas, et de points de vente locaux des fournitures scolaires, en application des hautes directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer les meilleures conditions pour la prochaine rentrée scolaire, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. "Dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026 et dans l'objectif de renforcer les efforts déployés actuellement par les

différents opérateurs économiques pour l'approvisionnement et la commercialisation des fournitures scolaires à des prix préférentiels et à la portée des citoyens, le Premier ministre par intérim, M. Sifi Ghrieb, a présidé, ce jour, 31 août 2025, au Palais du Gouvernement, une réunion de travail consacrée à l'organisation de foires régionales au niveau des grandes wilayas, ainsi que des foires de wilayas et des points de vente locaux des fournitures scolaires, et ce en application des hautes directives de Monsieur le Président de la République visant à assurer les meilleures

conditions pour la prochaine rentrée scolaire", a précisé le communiqué. Ont pris part à cette réunion, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), a ajouté la même source.

R.N

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Control renforcé des dispositifs médicaux à usage humain

À partir du 7 septembre 2025, les dispositifs médicaux et produits pharmaceutiques importés en Algérie seront soumis à un cadre réglementaire strict et à des contrôles renforcés avant leur mise sur le marché, annonce l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) dans une note officielle datée du 31 août 2025. Cette décision s'inscrit dans une démarche plus large de réorganisation des activités de l'ANPP, visant à mieux aligner ses procédures avec les normes internationales et les exigences réglementaires nationales. Elle fait également écho à l'application des dispositions de l'arrêté ministériel du 14 février 2021, qui encadre les conditions techniques liées à l'importation de produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à un usage humain.

UN CONTRÔLE PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Désormais, tout dispositif médical importé en Algérie, même s'il est homologué et conforme à la réglementation, devra obligatoirement être présenté aux services techniques de l'ANPP pour un contrôle préalable avant toute commercialisation. Cette démarche passe par la constitution d'une déclaration de mise sur le marché, qui permettra à l'agence d'évaluer la conformité des produits aux standards en vigueur.

Cette exigence concerne notamment les dispositifs médicaux importés en vertu de l'arrêté du 20 février 2025, relatif à l'autorisation de mise sur le marché de ces produits. En clair, aucun produit ne pourra être vendu sans avoir reçu au préalable l'aval de l'agence, qui supervisera le respect des critères de sécurité, d'efficacité et de qualité.

UNE SURVEILLANCE POST-COMMERCIALISATION RENFORCÉE

L'ANPP ne se limite pas à cette phase initiale. L'agence impose également aux établissements importateurs une surveillance continue de leurs dispositifs médicaux une fois sur le marché. Ils devront garantir la qualité constante, la sécurité d'utilisation et la performance des produits, tout au long de leur cycle de vie commercial.

En cas de problème – que ce soit un dysfonctionnement ou un incident lié à l'utilisation d'un dispositif médical – les importateurs sont dans l'obligation de signaler immédiatement à l'ANPP et aux autorités sanitaires compétentes. Cette procédure vise à instaurer une meilleure traçabilité et à renforcer la sécurité des patients.

Avec cette nouvelle réglementation, l'Algérie entend renforcer la fiabilité des dispositifs médicaux utilisés sur son territoire, limiter les risques sanitaires liés à l'importation de produits non conformes, et protéger les consommateurs. Ces mesures interviennent dans un contexte où la qualité et la sécurité des dispositifs médicaux sont devenues des priorités majeures, face à l'évolution rapide des technologies et à la multiplication des acteurs sur le marché.

L'ANPP rappelle que ces nouvelles règles prendront effet dès le 7 septembre 2025, soulignant leur importance capitale pour la santé publique et la confiance accordée aux produits médicaux disponibles en Algérie.

Abir. N

IATF

Mobilisation pour une couverture médiatique de qualité

Le ministère de la Communication a affirmé, hier dimanche, avoir mobilisé, dans le cadre de ses efforts pour assurer le succès de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévu à Alger du 4 au 10 septembre, tous les moyens nécessaires permettant aux médias d'accomplir leur mission dans des conditions optimales et d'assurer une couverture de qualité de cet important événement. En marge d'une journée d'information sur les préparatifs en cours pour l'organisation de cette foire, le ministère a fourni des données et chiffres relatifs à cet événement continental, pour lequel le Centre international de la presse (CIP) a mis à disposition d'importants moyens afin de

permettre aux journalistes et professionnels des médias d'exercer leurs fonctions dans un environnement professionnel intégré. A cet effet, trois (3) salles de rédaction ont été aménagées avec plus de 120 ordinateurs connectés à Internet à haut débit. Deux (2) d'entre elles sont situées au niveau du Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal" d'Alger, et dotées de deux (2) écrans géants pour la retransmission, en direct et en plusieurs langues, de la cérémonie d'ouverture officielle, tandis que la troisième salle équipée se trouve au Palais des expositions-Pins Maritimes. Une salle spécialement dédiée au montage vidéo et au design graphique a également été équipée de huit (8) unités

numériques de pointe et d'un grand écran, en sus de l'installation d'écrans modernes dans l'espace médiatique pour afficher en temps réel les différents programmes et activités.

Afin de renforcer la couverture médiatique, le CIP a mis à la disposition des chaînes de télévision nationales neuf (9) plateaux équipés de matériel audiovisuel de pointe, dont six (6) au CIC et trois (3) au Palais des expositions, en sus de l'aménagement d'un espace VIP pour les entrevues avec des personnalités importantes et invités, outre trois (3) studios de radio entièrement équipés pour les chaînes nationales, dont deux (2) au CIC et un (1) au Palais des expositions.

Pour garantir une couverture efficace, le CIC a aussi mobilisé un staff spécialisé constitué de plus de 80 techniciens et 30 journalistes et encadrants chargés d'accompagner les délégations médiatiques sur le terrain tout au long de l'IATF, afin d'assurer une couverture optimale à la hauteur de cet événement continental majeur.

Quant aux accréditations, les services du ministère avaient reçu 1100 demandes formulées par des journalistes, des techniciens et même des experts pour couvrir et animer cet important événement africain, en sus de 175 demandeurs émanant de la presse étrangère.

APS

EGYPTE

Signature de quatre accords d'exploration pétrolière et gazière

L'Egypte a conclu quatre accords avec des entreprises internationales pour une valeur totale de plus de 340 millions de dollars afin d'explorer le pétrole et le gaz en Méditerranée et dans le delta du Nil, a annoncé samedi le ministère du Pétrole dans un communiqué. Ces contrats, signés par la compagnie publique Egyptian Natural Gas Holding Company (EGAS), prévoient le forage de dix puits dans le cadre des efforts du ministère pour renforcer l'exploration et la production nationales. Le premier accord, signé avec le géant pétrolier Shell, s'élève à 120 millions de dollars et porte sur le forage de trois puits dans la zone offshore de Mermeith, en Méditerranée, a précisé le ministère. L'italien Eni a conclu un accord de 100 millions de dollars pour forer trois puits dans le bloc offshore d'East Port Said. Un troisième accord, d'une valeur de 109 millions de dollars, a été attribué à Arcius Energy, une contreprise détenue à 51 % par BP et à 49 % par le fonds d'investissement XRG d'ADNOC, pour des opérations dans la zone offshore de North Damietta. Le ministère a également annoncé un contrat de 14 millions de dollars avec la société russe Zarubezhneft pour le forage de quatre puits dans le bloc terrestre de North El-Khatatba, situé dans le delta du Nil.

R.E

CANADA

Recul du PIB au 2eme trimestre en raison de la chute des exportations

L'activité économique canadienne s'est contractée au deuxième trimestre, en raison de la chute des exportations plombées par les droits de douane imposés par les Etats-Unis. Le PIB de la 9e puissance économique mondiale a reculé de 1,6% par rapport au premier trimestre, en rythme annualisé, selon les données publiées vendredi par Statistique Canada. Il s'agit du premier recul en sept trimestres pour le PIB canadien. L'agence gouvernementale a également revu à la baisse la croissance du premier trimestre à 2% en rythme annualisé contre 2,2% annoncé fin mai. Les exportations de biens affichent une baisse marquée, a noté l'institut, l'imposition de droits de douane par les Etats-Unis ralentissant le commerce entre les voisins nord-américains. Les exportations ont diminué de 7,5% au deuxième trimestre, après avoir augmenté de 1,4% au premier trimestre. En raison des droits de douane imposés par les Etats-Unis, les exportations canadiennes de voitures automobiles et de camions légers ont fortement reculé (-24,7%) au deuxième trimestre. Les exportations de machines, matériel et pièces industrielles (-18,5%) et celles des services de voyages (-11,1%) ont aussi diminué, a souligné Statistique Canada dans son communiqué.

R.N

ALGER

Les agences africaines de promotion de l'investissement en conclave

Cet événement vise à renforcer le rôle des agences de promotion de l'investissement dans la concrétisation effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), à développer des stratégies numériques pour faciliter les affaires et le mouvement des capitaux et à concevoir des mécanismes de financement innovants tenant compte des transformations numérique et énergétique.

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) organisera, vendredi prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), un sommet réunissant les agences africaines de promotion de l'investissement, et ce, en marge de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), a indiqué samedi un communiqué de l'Agence. Organisé en coordination avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), avec l'appui de l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (WAIPA), ce sommet est placé sous le thème "Les agences africaines de promotion de l'investissement au service d'une croissance durable par l'innovation, la transformation numérique et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales", selon la même source.

Cet événement, qui réunira plus de 30 agences africaines, des organismes de financement et des experts internationaux, vise à renforcer le rôle des agences de promotion de l'investissement dans la concrétisation effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), à développer des stratégies numériques pour faciliter les affaires et le mouvement des capitaux et à concevoir des mécanismes de financement innovants tenant compte des transformations numériques et énergétique. Ce sommet vise également à renforcer les capacités des agences de promotion de l'investissement à évaluer et orienter les projets vers la qualité et la performance, en encourageant la coopération et la coordination entre ces agences à travers l'échange d'expertises et le partage des meilleures pratiques, précise le communiqué.



Parallèlement à cet événement, l'AAPI sera présente au pavillon algérien de l'IATF pour faire connaître le climat des affaires en Algérie, les possibilités d'investissement, les démarches pratiques pour la concrétisation des projets et les mécanismes de financement, et ce, dans le but de drainer des investissements africains et étrangers. Elle organisera également, jeudi prochain au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, en marge de l'ouverture de l'IATF, un forum placé sous le thème "L'Algérie : une plateforme émergente pour l'investissement et le commerce en Afrique", avec pour objectif de promouvoir la destination Algérie comme pôle d'investissement pro-

metteur, grâce à ses multiples atouts, notamment une économie à fort potentiel de croissance, un cadre juridique incitatif, des infrastructures modernes et une position géostratégique. Les participants à ce forum aborderont plusieurs axes, notamment le climat des affaires, les réformes favorisant l'investissement, les secteurs prometteurs, les possibilités d'investissement et la promotion de l'intégration de l'Algérie dans les chaînes de valeur africaines et mondiales. Lors de ce forum, qui se veut un espace de dialogue, d'échanges d'expertises et de création de partenariats durables, il sera également question du renforcement des partenariats sud-sud dans le cadre de la ZLECAf. L'AAPI a, par ailleurs, prévu de participer à diverses activités orga-

nisées dans le cadre de l'IATF, ainsi qu'à des rencontres avec des investisseurs. L'IATF 2025 devrait connaître "un franc succès" au regard de l'ampleur de la participation internationale attendue et de la place de l'Algérie, en tant que pays hôte, compte tenu de son poids économique et de son rôle central dans le processus de développement et d'intégration en Afrique, souligne la même source. La participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement à la Foire commerciale intra-africaine reflète "l'engagement de l'Algérie à soutenir les investissements intra-africains et à renforcer la coopération entre les agences de promotion de l'investissement à travers le continent", a conclu le communiqué.

Synthèse : S.A.K

FOIRE INTERNATIONALE DE DAMAS

Les entreprises algériennes explorent les possibilités d'exportation

Les entreprises algériennes participant à la 62e Foire internationale de Damas discutent avec des opérateurs économiques syriens des possibilités de signature de contrats pour l'exportation de leurs produits vers le marché syrien, a indiqué samedi le chef de la délégation algérienne, Boualem Bouadma. Dans une déclaration à l'APS, il a précisé que pas moins de cinq (5) projets d'accords étaient en préparation entre opérateurs algériens et syriens, notamment dans les domaines de l'agroalimentaire (boissons et huile d'olive) et des produits cosmétiques. Les matériaux de construction ont suscité un grand intérêt chez la partie syrienne, malgré l'absence à cette foire d'entreprises algériennes du secteur, a-t-il ajouté,

soulignant que les coordonnées des entreprises algériennes spécialisées ont été communiquées aux opérateurs syriens pour d'éventuels futurs partenariats. Selon lui, la participation algérienne pourrait aussi déboucher sur des partenariats dans le domaine de l'énergie. En effet, la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du groupe Sonelgaz, a établi un premier contact avec des partenaires syriens, les discussions devant se poursuivre après la foire, compte tenu du caractère stratégique de ce secteur, a-t-il expliqué. Mettant en avant le vif intérêt manifesté par les opérateurs syriens pour les investissements algériens et leur volonté de voir la présence algérienne se renforcer dans divers secteurs, notamment suite

à la levée de plusieurs restrictions sur l'économie syrienne, il a affirmé que la concrétisation de ces initiatives demeure tributaire du règlement de certains points liés aux procédures bancaires entre les deux parties. Le pavillon algérien reçoit chaque jour entre 30 et 40 visites professionnelles, en plus d'une forte affluence du public, a fait savoir M. Bouadma, ajoutant que l'espace algérien avait également reçu la visite de personnalités politiques et diplomatiques, dont le Conseiller médiatique du président syrien, de représentants de l'Union européenne et d'ambassadeurs de plusieurs pays, outre l'ambassadeur d'Algérie à Damas, Abdelkader Kacimi El Hassani. Le pavillon algérien regroupe 14 entreprises opérant dans des sec-

teurs stratégiques et prometteurs, notamment les énergies renouvelables, les industries agroalimentaires et les produits cosmétiques. Pour rappel, la participation algérienne est placée sous l'égide du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, qui avait souligné que "bien plus qu'une simple vitrine pour les produits et services algériens", cet événement économique majeur, prévu jusqu'au 5 septembre prochain, constitue un "pont de fraternité et de communication entre hommes d'affaires et investisseurs des deux pays et une opportunité pour l'échange d'expertises et le renforcement de l'intégration économique au service des aspirations des deux peuples frères".

R.E



**AÏN-
TEMOUCHENT**

Des projets pour l'ouverture et l'aménagement de plus de 50 km de pistes forestières



La Conservation des forêts de la wilaya d'Aïn Témouchent s'apprête à lancer des projets de développement visant l'ouverture et l'aménagement de 54 kilomètres de pistes forestières, a-t-on appris, mercredi dernier, du conservateur des forêts de la wilaya, Tayeb Amari. Cette opération, inscrite dans le cadre du programme sectoriel de développement pour l'année en cours, concerne plusieurs

massifs forestiers situés à travers la wilaya, notamment les forêts de Sassel dans la commune d'El-Messaïd, Camirata et El-Alaïlia dans la commune de Béni-Saf, ainsi que les forêts d'Aïn Larbaâ, a précisé le même responsable.

Les projets d'ouverture et d'aménagement de pistes forestières revêtent une importance particulière dans la lutte contre les incendies de forêts, car ils facilitent

l'accès des agents des forêts et de la Protection civile aux zones boisées, permettant ainsi une intervention rapide en cas de sinistre, a-t-il encore expliqué.

Ces pistes contribuent également à améliorer les conditions de lutte contre le braconnage, à faciliter la mise en œuvre de projets forestiers tels que le reboisement, et à stimuler la dynamique touristique dans les zones forestières deve-

nues une destination prisée de nombreux clubs touristiques et associations environnementales, a ajouté M. Amari. La wilaya d'Aïn-Témouchent compte 406 kilomètres de pistes forestières, réparties sur l'ensemble de son domaine sylvicole. Ce réseau est appelé à s'élargir grâce aux projets, en cours de planification, a-t-on souligné de même source.

KHENCHELA

Un lot de matériel médical moderne pour les établissements sanitaires

Les divers établissements sanitaires de la wilaya de Khenchela ont bénéficié, samedi dernier d'un lot de matériel médical moderne dans le cadre du renforcement des moyens de prise en charge des malades.

L'opération supervisée par le wali, Salim Harizi a concerné les établissements hospitaliers de Khenchela, Kaïs et Chechar, 6 unités de dépistages et suivi (UDS) dans les communes de Khenchela, Kaïs, Chechar, Babar, El Mehmel et Lemsara ainsi que 5 établissements public de santé de proximité. Ce matériel dont l'acquisition a été faite par la direction de wilaya de l'administration locale comprend 4 appareils de néphrologie, 8 fauteuils dentaires avec leurs accessoires, 8 appareils automatiques de dépistage des maladies du sang et 2 appareils d'examen des diabétiques.

En marge de l'opération de distribution, le directeur local de la santé et de la population, Zineddine Okbi, a indiqué à l'APS que l'objectif ainsi visé est la promotion des prestations sanitaires assurées aux patients et l'amélioration des conditions de travail des staffs médicaux.

Plusieurs établissements publics hospitaliers et établissements publics de santé de proximité de la wilaya ont bénéficié au cours de cette année d'un matériel d'échographie et de radiothérapie, d'incubateurs et équipements pour les laboratoires d'analyses médicales, a rappelé le même responsable.

KHENCHELA

Un lot de matériel médical moderne pour les établissements sanitaires

Les divers établissements sanitaires de la wilaya de Khenchela ont bénéficié, samedi dernier d'un lot de matériel médical moderne dans le cadre du renforcement des moyens de prise en charge des malades.

L'opération supervisée par le wali, Salim Harizi a concerné les établissements hospitaliers de Khenchela, Kaïs et Chechar, 6 unités de dépistages et suivi (UDS) dans les communes de Khenchela, Kaïs, Chechar, Babar, El Mehmel et Lemsara ainsi que 5 établissements public de santé de proximité. Ce matériel dont l'acquisition a été faite par la direction de wilaya de l'administration locale comprend 4 appareils de néphrologie, 8 fauteuils dentaires avec leurs accessoires, 8 appareils automatiques de dépistage des maladies du sang et 2 appareils d'examen des diabétiques.

En marge de l'opération de distribution, le directeur local de la santé et de la population, Zineddine Okbi, a indiqué à l'APS que l'objectif ainsi visé est la promotion des prestations sanitaires assurées aux patients et l'amélioration des conditions de travail des staffs médicaux.

Plusieurs établissements publics hospitaliers et établissements publics de santé de proximité de la wilaya ont bénéficié au cours de cette année d'un matériel d'échographie et de radiothérapie, d'incubateurs et équipements pour les laboratoires d'analyses médicales, a rappelé le même responsable.

OUARGLA

Vaste opération de réhabilitation au profit du stade de Rouissat

Le stade de football relevant du Complexe sportif du 18-février dans la commune de Rouissat (wilaya d'Ouargla) a bénéficié d'une large opération de réhabilitation et d'aménagement, au titre des préparatifs de la prochaine saison footballistique, a-t-on appris mercredi dernier de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Dotée d'une enveloppe estimée à 180 millions de DA, cette opération qui coïncide avec l'accession du MB Rouissat en Ligue 1 Mobilis de football pour la saison 2025-2026, a touché plusieurs parties et installations de cette infrastructure sportive, a précisé le directeur du secteur, Abdelbasset Aoun. Il s'agit, entre autres, de la pose d'une pelouse artificielle de 6ème génération sur le terrain, de la rénovation des vestiaires des joueurs et celles des arbitres, de la création d'une salle de conférences, de l'équipement de la tribune, en plus de l'installation des projecteurs et du tableau électronique, a-t-il ajouté.

L'opération de réhabilitation englobe également le revêtement du terrain annexe du stade en gazon synthétique, selon le responsable. Elle s'inscrit dans le cadre du programme de rénovation et modernisation de cette infrastructure sportive, qui a fait l'objet d'une récente visite d'inspection de la part des membres de la commission d'audit et d'homologation des stades, a souligné M. Aoun.

Inauguré en 1985, le complexe sportif du 18 février de Rouissat, dont le stade de football peut accueillir 18.000 spectateurs, est la plus grande infrastructure du genre dans la wilaya.

EHS DE CARDIOLOGIE DE CONSTANTINE 20 millions DA pour l'acquisition d'équipement médical

L'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en cardiologie et chirurgie cardiaque Erriad de Constantine vient de bénéficier d'une enveloppe financière estimée à 20 millions DA pour l'acquisition d'équipement médical en vue d'améliorer la prise en charge des malades concernés, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.



Il s'agit là d'un budget supplémentaire alloué dans le cadre des efforts de renforcement des prestations de santé assurées par le service de cathétérisme cardiaque de cet hôpital spécialisé, a précisé la cellule de com-

munication de la wilaya, rappelant la pression subie par ce service, notamment en matière d'interventions urgentes pour le traitement des obstructions des artères. Le budget est destiné à l'acquisition des stents

cardiaques indispensables pour une prise en charge rapide des patients, a souligné la même source qui a précisé que cet équipement médical permet d'éviter les complications pouvant mettre la vie des malades en danger. Selon

la même source, cette mesure permettra la réduction des délais de rendez-vous médicaux accordés aux malades concernés tout en améliorant les conditions de prise en charge pour un service public meilleur.

BLIDA

22 points affectés à la vente des manuels scolaires

Vingt deux (22) points ont été affectés à la vente des manuels scolaires au titre de l'année scolaire 2025-2026, a-t-on appris, samedi, de la direction de l'éducation de la wilaya de Blida. Ces espaces, créés en prévision de la prochaine rentrée scolaire, sont mis à la disposition des élèves et de leurs parents afin de leur faciliter l'acquisition des manuels scolaires à travers les différentes communes de la wilaya, selon la même source. Il s'agit de 20 librairies scolaires agréées au niveau des communes de Bougara, Larbaa, Beni Merad, Mouzaïa, El Affroun, Boufarik, Bouarfâ, Ouled Aïch, et Blida, est-il précisé. Des points de vente similaires ont été aussi ouverts au niveau de deux centres culturels de la ville de Blida, en l'occurrence, le centre culturel

"Hadj Mahfoud" de la cité El Wouroud et "Mohamed Khedioui" de la cité Djillali Bounaâma, et à des prix "concurrentiels". Par ailleurs, un espace dédié au manuel scolaire a été aménagé à la foire des fournitures scolaires organisé actuellement au niveau du chapiteau installé au complexe sportif "Mustapha Tcha-ker".

La vente des manuels y débutera à partir de demain dimanche, a informé la direction de l'éducation. Supervisée par l'Office national des publications scolaires, cette opération vise à garantir la disponibilité des ouvrages scolaires (tous cycles confondus) et à en faciliter l'accès aux élèves, souligne la même source.

AIN DEFLA

Ouverture de 3 foires commerciales pour les fournitures scolaires

Trois foires commerciales dédiées à la vente des fournitures scolaires ont été ouvertes dans les communes d'Ain Defla, Khemis Miliana et El Attaf, en prévision de la rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale du commerce.

Ces foires, ouvertes sous la supervision des services de la wilaya, visent à assurer la disponibilité des fournitures scolaires, cartables et vêtements, en application des orientations du ministère de tutelle, a indiqué à l'APS le chef du service de l'orga-

nisation du marché. Abed Bouchakour. Plusieurs dizaines de commerçants du domaine prennent part à ces foires, aux côtés de l'Office national des publications scolaires (ONPS), qui propose ses manuels à des prix abordables. Cette opération vise à permettre aux citoyens d'acquiescer les fournitures scolaires à des "prix compétitifs et avec une qualité assurée", a-t-il souligné.

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) ainsi que la direction de l'action sociale participent également à l'initia-

tive, en proposant des produits locaux à des prix abordables, est-il indiqué. Pour sa part, le directeur du Centre de distribution et de publication pédagogique (CDPP) d'Ain Defla, Mohamed Khiat, a rassuré quant à la disponibilité du manuel scolaire pour tous les cycles. Il a fait cas de l'affectation de 25 librairies agréées à travers la wilaya, en plus des points de vente du CDPP, et d'un point supplémentaire à El Attaf, pour la commercialisation des ouvrages scolaires.

ALLEMAGNE/FOOT**Le Bayern s'impose à Augsburg (3-2)**

Le Bayern Munich s'est imposé sur la pelouse du voisin bavarois Augsburg 3 à 2, avec un nouveau but de Michael Olise, samedi en début de soirée pour la deuxième journée du championnat d'Allemagne. Une semaine après sa démonstration de force contre le RB Leipzig (6-0), le Bayern s'est fait peur pour le plus court déplacement de sa saison. Pour son 100e match sous les couleurs munichoises, Harry Kane a servi deux passes décisives pour Serge Gnabry (28e) et Michael Olise (51e). Luis Díaz avait donné deux buts d'avance aux Munichois avant la pause, servi en retrait par Konrad Laimer. Augsburg a réduit la marque par Kristijan Jakic (53e), et a totalement relancé le suspense à l'entame du dernier quart d'heure par Mert Kmur (76e). Les Munichois ont résisté à la pression des hommes de Sandro Wagner, pour sauver l'essentiel. Avec ce deuxième succès en deux matches, le Bayern reste sur son fauteuil de leader de la Bundesliga, assez anecdotique à ce stade de la saison, à égalité de points avec l'Eintracht Francfort (six chacun), devancé à la différence de buts (+7 contre +5).

R.S

FOOT**Le prêt de Nicolas Jackson au Bayern échoue après un revirement de Chelsea**

Le prêt de l'attaquant sénégalais Nicolas Jackson au Bayern, donné pour sûr après un accord entre Chelsea et le club munichoïse, a finalement échoué samedi, la formation anglaise souhaitant finalement conserver Jackson après la blessure de sa recrue Liam Delap. "Chelsea nous a informés qu'ils souhaitaient récupérer le joueur, après nous être mis d'accord hier (vendredi). La situation actuelle, c'est que le joueur est à Munich et que nous allons le renvoyer" à Londres, a expliqué le directeur sportif du Bayern, Max Eberl, samedi soir, à l'issue de la rencontre de championnat à Augsburg remportée par les Munichois (3-2).

Nicolas Jackson est arrivé en début d'après-midi à Munich pour y passer sa visite médicale, après que le Bayern et Chelsea sont tombés d'accord autour d'un prêt d'un an à 15 millions d'euros, avec une option d'achat à activer à 65 millions d'euros, selon les médias anglais et allemands. Mais la blessure de Liam Delap, le nouvel avant-centre de Chelsea, samedi après-midi contre Fulham, a conduit le club anglais à faire volte-face. L'entraîneur Enzo Maresca a évoqué une possible absence de "six, huit semaines" pour sa recrue, et les Blues ont ainsi informé le Bayern de leur revirement, demandant à Jackson de rentrer à Londres. Nicolas Jackson "aurait été de notre point de vue un très très bon choix, il aurait parfaitement convenu. Maintenant, la situation est telle qu'elle est et nous devons essayer de la résoudre", a ajouté Max Eberl. Le mercato se termine dans moins de 48 heures et le Bayern essaie de renforcer son animation offensive, après les départs de Thomas Müller (à Vancouver), Leroy Sané (à Galatasaray), Mathys Tel (prêté à Tottenham en janvier, le club londonien a activé l'option d'achat), Kingsley Coman (à Al-Nassr), uniquement compensés par l'arrivée de Luis Díaz en provenance de Liverpool. Avec l'autre directeur sportif, Christoph Freund, et l'entraîneur Vincent Kompany, le Bayern "va décider au calme ce que l'on va faire, comment on va le faire, et ce qui est encore possible.

ANGLETERRE**Chelsea gagne avec la VAR et Manchester United, avec le coeur**

victoire acquise en extremis contre Burnley (3-2), dans une 3e journée de Premier League parasitée par des polémiques arbitrales durant le derby entre Chelsea et Fulham (2-0). Sunderland avec ses Français a renversé Brentford (2-1), Jack Grealish a porté Everton vers la victoire contre Wolverhampton (3-2) et Tottenham a chuté pour la première fois de la saison contre Bournemouth (1-0). En fin de journée, Newcastle a été tenu en échec par le promu Leeds (0-0) sous les yeux de sa recrue, l'avant-centre allemand Nick Woltemade.

Manchester à l'arrache

L'entraîneur Ruben Amorim a obtenu à Old Trafford la réaction espérée, trois jours après l'élimination choc en Coupe de la Ligue contre Grimsby (2-2, tab 12-11), équipe de quatrième division. Mais la victoire de Manchester United a été acquise dans la douleur (Burnley a égalisé deux fois) et dans le temps additionnel, sur un pénalty de Bruno Fernandes (90e+7). Les "Red Devils" ont joué avec passion, intensité et un allant offensif indéniable, matérialisé par de nombreuses occasions créées, un "csc" de Josh Cullen après une tête de Casemiro (27e, 1-0) et le premier but de Bryan Mbeumo en championnat sous ses nouvelles couleurs (57e, 2-1). La défense, en revanche, a connu des

passages à vide, comme contre Arsenal (défaite 1-0) et Fulham (1-1). Lyle Foster a été laissé trop seul dans la surface (55e, 1-1) et Jaidon Anthony a profité d'un ballon mal capté par le gardien Altay Bayindir (66e, 2-2), décidément très fébrile. "Parfois nous n'avons pas bien joué, mais vous pouvez voir les efforts fournis par chacun sur le terrain pour essayer de gagner", a positif Amorim auprès de BBC Match of the Day.

Festival de polémiques à Stamford Bridge

Le derby de l'ouest londonien entre Chelsea et Fulham (2-0) s'est enflammé autour de décisions arbitrales particulièrement controversées, à chaque fois à l'avantage des "Blues". Fulham s'est d'abord vu souffler un but, celui du jeune Josh King au bout d'une belle contre-attaque (20e), par l'arbitre qui a vu une faute préalable d'un coéquipier, VAR à l'appui. La frustration des "Cottagers" a grandi quand Chelsea a ouvert le score, par Joao Pedro, alors que le temps additionnel de la première période était dépassé (45e+9). Et elle s'est transformée en colère quand l'arbitre, après un interminable recours à la VAR, a accordé un pénalty à Enzo Fernandez (56e, 2-0) après avoir détecté une main (peu discutable) de Ryan Sessegnon et fermé les yeux sur une autre main d'un joueur de

ESPAGNE**Le Real Madrid renverse Majorque et prend la tête de la Liga**

Mené 1-0, le Real Madrid de Kylian Mbappé a renversé Majorque (2-1), samedi au stade Santiago Bernabéu, pour poursuivre son sans-faute en Liga et prendre provisoirement la tête du championnat espagnol.



Surpris sur un corner repris du dos par le buteur kosovar Vedat Muriqi (18e, 1-0), le club madrilène (1er, 9 points) a marqué deux fois en l'espace de deux minutes (37e, 38e) grâce au jeune turc Arda Güler et au Brésilien Vinicius Junior. Cette troisième victoire de la saison permet aux Merengues de s'emparer provisoirement de la première place. Décisif lors des deux premières journées, l'attaquant français Kylian Mbappé a connu une soirée frustrante en voyant ses deux buts refusés pour hors-jeu (7e, 45e). "Que Kylian n'ait pas marqué aujourd'hui ne m'inquiète pas du tout, parce qu'il va continuer à marquer comme il l'a fait jusqu'ici", a déclaré son entraîneur Xabi Alonso.

"Il est passé très proche aujourd'hui. Il a eu plusieurs occasions et son attitude est très bonne. Il ne lui a manqué que quelques millimètres pour être en position réglementaire, et je suis sûr qu'il va se montrer plus efficace lors des prochains matches", a ajouté le technicien basque. Arda Güler pensait également s'offrir un doublé, mais sa deuxième réalisation a été annulée pour une main involontaire après intervention de l'arbitrage vidéo (55e). Les Majorquins auraient pu égaliser en seconde période, sans un sauvetage sur sa ligne du latéral madrilène Alvaro Carreras (65e).

L'Atlético toujours à l'arrêt

Incapable de s'imposer sur la pelouse d'Alavés (1-1), samedi, l'Atlé-

tico Madrid d'Antoine Griezmann a lui enchaîné un troisième match consécutif sans victoire en Liga et perdu de nouveaux points dans la course au titre.

Les Colchoneros (14e, 2 points), pourtant bien lancés par l'Argentin Giuliano Simeone (7e), ont concédé un deuxième nul d'affilée et pourraient déjà se retrouver à sept longueurs de leurs rivaux au terme de cette troisième journée.

Dans les autres rencontres de samedi, le promu Oviedo (14e, 3 points), de retour en Liga 24 ans après sa dernière saison dans l'élite, a signé sa première victoire (1-0) face à la Real Sociedad (15e, 2 points) et le Séville FC (12e, 3 points) a infligé une troisième défaite de rang à Gérone (2-0), nouvelle lanterne rouge. **AFP**

Chelsea plus tôt dans l'action.

"Toutes les décisions de la VAR, toutes les décisions prises par l'arbitre ont eu une influence énorme sur le match", a réagi l'entraîneur de Fulham, Marco Silva. "En tant qu'amoureux du football, en tant qu'entraîneur et ancien joueur, je me sens triste".

Grealish renaît, Sunderland griffe

Everton a réussi un des gros coups du mercato d'été en attirant en prêt Jack Grealish. Pour le deuxième match d'affilée en championnat, l'attaquant déclassé de Manchester City s'est offert un doublé de passes décisives.

Après Brighton (2-0), c'est Wolverhampton qui a subi sa loi. Samedi, il a délivré des "assists" pour Beto (7e, 1-0) et Kiernan Dewsbury-Hall (55e, 3-2), tout en étant activement impliqué dans le but d'Iliman Ndiaye (2-1).

"Il est encore meilleur que ce que je pensais", a apprécié son entraîneur David Moyes. "Il a probablement besoin d'un peu d'amour et d'attention. Il a besoin de (jouer des) matches aussi". Les Français de Sunderland, eux, ont permis à leur entraîneur Régis Le Bris d'empocher une deuxième victoire en deux matches à domicile.

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (2E JOURNÉE)

L'USM Khenchela l'emporte (2-1) à Chlef et s'empare seul de la 3e place

L'ES Mostaganem a dominé le CS Constantine (2-0), en match disputé samedi soir, au stade Mohamed Bensaïd de Mostaganem, pour le compte de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu l'USM Khenchela revenir avec une précieuse victoire de son déplacement chez l'ASO Chlef (2-1).



L'ESM, qui avait démarré la saison par une courte défaite face à l'Olympique Akbou (1-0) s'est donc bien racheté devant son public, en l'emportant assez facilement (2-0) au cours de cette deuxième journée, grâce aux réalisations de Benkhelifa (23e) et Hasker (71e). Une performance qui lui permet de rejoindre son adversaire du jour dans la première partie du tableau, avec trois points pour chaque club. De son côté, l'ASO Chlef a commencé par concéder l'ouverture du score devant Idrissi (24e), avant de se ressaisir et d'arracher l'égalisation grâce à son buteur-maison, Sedahine, qui avait réussi à remettre les pendules à l'heure à la 59e. Mais c'était sans compter sur la détermination des visiteurs à repartir avec un bon résultat, car ils ont continué à attaquer, même au-delà du temps réglementaire, jusqu'à voir leurs efforts récompensés par un deuxième but, signé Djaouchi à la 90e+6. Un coup de tonnerre au stade Mohamed Boumezrag, qui permet à l'USMK de s'emparer seul de la troisième place au classement général, avec quatre points, alors que l'ASO

reste provisoirement 9e, avec un point. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CR Belouizdad avait engrangé ses premiers points dans cet exercice 2025-2026, en battant le Paradou AC (1-0), en derby algérois, disputé au stade du 20-Août 1955 d'El Anassers. C'était sur un but de la recrue estivale, Belhocini, qui avait trouvé le chemin des filets à la 23e minute de jeu. Vendredi, en ouverture de cette deuxième journée, ce sont l'Olympique Akbou et le nouveau promu, le MB Rouissat, qui avaient réalisé la meilleure affaire, en se partageant les commandes de la Ligue 1 Mobilis, avec six points chacun, après leurs victoires respectives contre le MC Oran (1-0) et le MC El Bayadh (1-0). La formation d'Akbou, dirigée par le coach Lotfi Amrouche, s'était imposée grâce à Mehdaoui (43e), alors que les Oranais avaient raté un penalty dans le temps additionnel de la rencontre. De son côté, le MBR, qui avait disposé de la JS Saoura (2-1) lors de la première journée à Béchar, a confirmé tout le bien qu'on pensait de lui, en enchaînant un deuxième succès consécutif au stade du 18 février de

Ouargla. Cette fois, les poulains du coach Abdelkader Amrani se sont offerts le MC El Bayadh, grâce à au but de Ben Khaira, juste avant la fin de la première mi-temps (43e/1-0). En revanche, rien ne semble aller pour le mieux chez le MCEB, qui concède une deuxième défaite en autant de matchs, et c'est là un début de saison bien en deçà des attentes de ses supporters. De son côté, l'ES Sétif a raté une belle occasion de remporter sa première victoire de la saison, en se faisant accrocher par la JS Saoura (1-1), dans son antre du 8-Mai 1945. Les locaux pensaient avoir fait l'essentiel en ouvrant le score sur penalty à la 53e minute de jeu, grâce à leur recrue estivale, le rwandais Abeddy Bimamihire. Mais c'était sans compter sur la ténacité des Bécharois, qui à force d'insister ont fini par égaliser, grâce à leur buteur ivoirien Constant Wayou (64e). Après un nul salubre décroché lors de la 1re journée à Khenchela (1-1), l'Entente trébuche à la maison, alors que la JSS se rachète après sa surprenante défaite à domicile face au nouveau promu, le MBR.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERT)

Le milieu guinéen Alhassane Bangoura rejoint officiellement le MC Alger

Le Mouloudia d'Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé samedi le recrutement officiel du jeune milieu offensif guinéen, Alhassane Bangoura (20 ans), en provenance du club guinéen FC Milo. "Welcome Alhassane Bangoura" a écrit la Direction mouloudienne au bat d'une photo du joueur, arborant fièrement le maillot Vert et Rouge du club champion d'Algérie en titre. "Notre nouvelle recrue se trouve actuellement en regroupement avec la sélection guinéenne (A), qui affrontera notre équipe nationale le 8 septembre prochain, dans le cadre des éliminatoires de la prochaine Coupe du monde" a-t-on détaillé de même source. Au Mouloudia, Alhassane Bangoura évoluera aux côtés de son compatriote Mohamed Salio Bangoura : un avant-centre de 21 ans, auteur d'une excellente saison avec "Le Doyen" l'an dernier. Par ailleurs, le Mouloudia a annoncé le départ de son milieu récupérateur Akram Bouras, transféré dernièrement avec le club bulgare Levski Sofia. "Nous remercions Bouras pour les services rendus au club, en lui souhaitant bonne chance pour la suite de sa carrière. Il n'a passé qu'une seule saison au club, mais il a marqué les esprits par son comportement exemplaire".

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (CR BELOUIZDAD)

Le contrat du milieu camerounais Jacques Mbé résilié à l'amiable

Le CR Belouizdad, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé samedi une résiliation à l'amiable du contrat qui le liait à son désormais ex-milieu de terrain camerounais, Jacques Tagnou Mbé. "La Direction du CR Belouizdad annonce une résiliation à l'amiable du contrat qui la liait au joueur Jacques Tagnou Mbé. Nous le remercions pour les efforts fournis pendant son passage au club et lui souhaitons beaucoup de réussite dans la suite de sa carrière" a indiqué la Direction du Chabab dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Malgré ses qualités techniques et physiques indéniables, le natif de Bameka (26 ans) n'a pas réussi à apporter le plus espéré par le CRB, d'autant que le club est ambitieux, et souhaite jouer les premiers rôles sur plusieurs fronts. Ainsi, le Chabab a décidé de se passer de ses services et de récupérer une précieuse licence, qui lui permettra d'engager un autre joueur, qui répond mieux à ses attentes.

VOLLEY - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U16 (FILLES ET GARÇONS)

Les sélections algériennes qualifiées au prochain mondial

Les sélections algériennes (garçons et filles) de volley-ball des moins de 16 ans (U16) ont décroché leurs qualifications au Mondial 2026 de la catégorie, grâce à leurs victoires sur les sélections marocaines en matchs de classement pour la 3e place du Championnat d'Afrique des nations, qui a pris fin samedi à la salle du Belvédère à Tunis. Les garçons algériens ont battu le Maroc sur le score de 3 sets à 2 (25-13, 22-25, 25-18, 22-25, 15-10), et les filles ont fait de même sur la même nation, sur le score de 3-0 (25-14, 25-23, 25-14). Les sélections égyptiennes (garçons et filles) ont été sacrées championnes d'Afrique, en battant en finale leurs homologues de Tunisie, respectivement, 3-0 (25-17, 25-20, 25-19) et 3-0 (25-18, 25-19, 25-16). Les trois premières sélections chez les garçons sont qualifiées à la phase finale de la 2e édition du Championnat du monde masculin U17, prévue à Doha (Qatar) du 19 au 29 août 2026, et les trois qualifiées chez les féminines représenteront le continent au Mondial de la catégorie prévu du 5 au 15 août 2026 au Chili. Le ministre des Sports ainsi que la Fédération algérienne de volley-ball ont adressé leurs plus chaleureuses félicitations aux deux sélections et à leur encadrement. Ils saluent une victoire d'honneur pour des sélections qui incarnent l'avenir. Ils assurent qu'un programme de préparation ambitieux sera mis en place afin de mettre toutes les chances du côté des sélections algériennes lors des rendez-vous mondiaux.

R.S

JS KABYLIE

Billel Messaoudi arrive, Ivan Ignatev s'en va

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé samedi avoir trouvé "un accord final" avec le club turc de Bandirmaspor "concernant le transfert de l'attaquant Billel Messaoudi", qui est attendu incessamment à Tizi-Ouzou pour signer son contrat. De son côté, le joueur a posté quelques photos sur les réseaux sociaux, le montrant à l'aéroport international d'Istanbul, passeport et bagages à la main, s'apprêtant à rentrer en Algérie, pour finaliser ce transfert.

Pour le moment, aucun détail n'a filtré concernant les modalités de ce transfert, ou la durée du contrat qui sera bientôt signé par ce joueur de 27 ans, ayant déjà porté les couleurs de plusieurs clubs locaux. Né le 21 décembre 1997 à Kadiria, dans la wilaya de Bouira, Messaoudi a fait ses débuts professionnels en 2017, à l'USM Alger, avant de rejoindre la JS Saoura (2017-2021), puis le WA Tlemcen (2018-2019). Par la suite, il a embrassé une carrière à l'étranger, commençant par le KV Courtrai, en Belgique, puis le SK

Gztepe en Turquie, avant de s'engager avec Bandirmaspor, club à partir duquel il vient de rejoindre la JSK, avec l'ambition de relancer sa carrière. Par ailleurs, la JSK a annoncé le départ officiel de son désormais ex-attaquant russe, Ivan Ignatev, transféré vers le club russe le FC Orenburg. La JSK aurait aimé garder ce joueur, au moins cette saison, mais ayant insisté à rentrer chez lui, pour des raisons personnelles, la Direction du club a accepté de le laisser partir.

R.S

ROYAUME-UNI

Manifestations anti-immigration et arrestations dans plusieurs villes

Chaque samedi depuis près d'un mois, des manifestations devant des hôtels qui hébergent des migrants ont lieu dans les grandes villes de Grande-Bretagne. Plusieurs personnes ont été arrêtées ces derniers jours à l'occasion de ces rassemblements. Alors que les manifestations violentes anti-migrants de l'été dernier avaient épargné l'Écosse, l'opposition aux réfugiés y donne désormais de la voix.

À Aberdeen, c'est devant un hôtel qui accueille des demandeurs d'asile qui ont traversé la Manche en bateau, que des sympathisants de l'extrême droite et des ultra-conservateurs se sont donné rendez-vous. Ces militants réagissaient aussi à la décision d'une Cour d'appel britannique de suspendre l'expulsion de réfugiés qui sont hébergés dans un hôtel dans l'Essex, à Epping Forest, qui était prévue pour le 12 septembre prochain. Ils sont une centaine de chaque côté de la rue, chaque camp derrière des barrières métalliques.

Entourée de drapeaux britanniques, Jennifer, piercing sur la langue et tenant la poussette de son nourrisson, est venue avec sa mère. « Ils ne devraient pas être dans notre pays. Quand vous voyez tous les sans domicile fixes à Aberdeen, ils ne reçoivent aucune aide. Ce sont ces gens, les réfugiés, qui reçoivent l'argent et l'aide dont nous avons besoin », déclare-t-elle. Ces manifestants affirment que les réfugiés ont une vision rétrograde des femmes et seraient à l'origine d'agressions sexuelles dans la région. Ces accusations circulent notamment sur les réseaux sociaux. David est venu avec sa femme. « Ils sont ici et profitent de nos ressources. Ils viennent et attaquent nos femmes et enfants. Ils changent complètement l'apparence de notre pays. »

De l'autre côté, devant l'hôtel qui accueille les migrants, des manifestants, accompagnés d'un joueur de cornemuse, conviennent que l'Écosse n'est plus épargnée par l'expression ouverte des pensées racistes et d'extrême droite. Ils se félicitent pour la décision de la justice britannique de donner un sursis aux réfugiés menacés d'être expulsés des hôtels.

SRI LANKA

L'homme le plus recherché extradé d'Indonésie

L'homme le plus recherché du Sri Lanka, mis en cause dans une série de meurtres et de crimes liés au trafic de stupéfiants, a été extradé d'Indonésie avec cinq autres suspects après une opération policière conjointe, a annoncé la police hier dimanche.

Mandinu Padmasiri Perera, connu sous le nom de Kehelbaddara Padme, est accusé d'avoir organisé le meurtre d'un rival en février dans un tribunal de Colombo et est également recherché pour une douzaine d'autres meurtres et crimes liés à la drogue.

La police sri-lankaise a décrit l'opération menée en Indonésie comme le plus grand raid jamais mené à l'étranger pour appréhender des fugitifs sri-lankais.

CONFLIT AU SOUDAN

Le Darfour confronté à une aggravation du choléra

La propagation du choléra s'aggrave dans la région du Darfour au Soudan, ravagée par le conflit, où l'effondrement du système de santé et la détérioration de la situation humanitaire privent les civils de soins et de prévention, ont averti des observateurs locaux et des ONG.

Selon la Coordination officielle soudanaise pour les réfugiés et les déplacés, au moins 8.569 infections et 361 décès ont été enregistrés dans le Darfour mercredi dernier. La majorité des victimes sont des femmes et des enfants. La flambée frappe surtout dans

les camps de déplacés surpeuplés et les villes assiégées. "Le Darfour traverse sa pire crise. La vie est devenue insupportable à cause des épidémies, de la faim et d'une guerre qui tue en silence", a indiqué vendredi le porte-parole de la coordination, Adam Rajal. Il a précisé que la région fait face à une "grave pénurie de médicaments", et que de nombreux patients doivent marcher de deux à huit heures pour atteindre les rares centres d'isolement encore fonctionnels. L'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a qualifié la flambée de "plus qu'une urgence". Pour le Directeur des projets de MSF au Soudan, Tuna Turkmen, "l'épidémie s'étend désormais au-delà des camps de déplacés dans plusieurs zones du Darfour", exhortant la communauté internationale à fournir de l'eau potable, des installations sanitaires et des vaccinations pour prévenir de nouveaux décès.

CHINE

Vladimir Poutine est arrivé Pékin pour un sommet régional

Le président de la Fédération de Russie est arrivé hier matin dimanche à Tianjin, dans le nord de la Chine, pour un sommet régional avec une vingtaine de dirigeants étrangers, suivi d'une grande parade militaire à Pékin en sa présence, ont rapporté les agences russes.

Vladimir Poutine participe au sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai

(OCS) dimanche et lundi autour du président chinois, Xi Jinping, avec notamment ses homologues iranien et turc, Massoud Pezeshkian et Recep Tayyip Erdogan.

Le chef du Kremlin assistera mercredi à un défilé célébrant à Pékin les 80 ans de la fin de la Seconde guerre mondiale et la victoire contre le Japon, où est également attendu le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un.



FRANCE

Les socialistes veulent aller à Matignon

Vote contre François Bayrou le 8 septembre prochain, discours sur l'union de la gauche et présentation d'un contre budget en réponse à celui du Premier ministre. Tout au long de ses trois jours de rentrée pour son université d'été à Blois, le parti socialiste a tout fait pour se présenter en alternative crédible après la probable chute de François Bayrou.

Au sein du parti à la rose, ça ne fait aucun doute : le gouvernement Bayrou chutera le 8 septembre prochain, il faut maintenant qu'Emmanuel Macron nomme un Premier ministre de gauche. « Le président peut choisir parmi nous », déclare le patron du PS, Olivier Faure. Après huit années de politique macroniste, il y a de l'exaspération, confie le député Boris

Vallaud. « On nous répète qu'on permet au camion de continuer à avancer, il faut nous donner le volant », dit-il. Pour le PS, le contre-budget présenté hier, samedi, peut permettre de sortir de l'impasse politique, rapporte notre envoyé spécial à Blois, Briec Boschet, du service politique. « Ce n'est pas le budget de nos rêves, reconnaît le député Philippe Brun, mais il peut per-

mettre de trouver des majorités ». Mais attention, pas question de s'allier avec le bloc central. Ce sera un gouvernement de gauche ou rien, affirme-t-on à la tête du parti. Si le Premier secrétaire du PS n'a aucun doute sur le ralliement du reste de la gauche à ce programme, un point d'interrogation subsiste sur Jean-Luc Mélenchon et LFI.

DES MINISTRES HOUTHIS TUÉS DANS UNE FRAPPE SIONISTE À SANAA

Ansar Allah promettent vengeance

Le chef du mouvement Ansar Allah, Abdel Malik al-Houthi, a annoncé hier dimanche que l'attaque israélienne sur le Yémen, survenue jeudi dernier, avait causé la mort de plusieurs ministres et membres du gouvernement lors d'un atelier organisé par le gouvernement du changement et de la reconstruction.

Dans un discours télévisé, al-Houthi a affirmé que « la dernière frappe de l'ennemi n'affectera en rien la position de notre pays, que ce soit au niveau officiel ou populaire », ajoutant que « l'ennemi israélien constitue une menace pour toute la nation... Il cible même les enfants, les femmes et les civils sans défense ». Il a souligné que « le seul capital de l'ennemi, c'est le crime : il tue les peuples de Palestine, du Liban, de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran », insistant sur le fait que « tout ce que nous offrons dans la voie de Dieu n'est pas une perte ».

Al-Houthi a déclaré que les crimes quotidiens commis par Israël en Palestine et à Gaza appellent à une prise de position, et a affirmé la volonté de confronter « l'ennemi sur tous les fronts : politique, militaire, économique et médiatique ».

Il a ajouté : « Notre engagement en faveur du peuple palestinien est constant, ferme et croissant ».

Le chef des Houthis a mis en garde : « Si nous ignorons la profanation de nos lieux saints par l'ennemi, notre nation deviendra impuissante, incapable, et facile à dominer », ajoutant « Nous ne pouvons pas rester spectateurs face aux crimes de l'ennemi, notamment l'affaiblissement de deux millions de musulmans dans la bande de Gaza ».

Le Premier ministre nommé par les Houthis, Ahmed al-Rahwi, ainsi que plusieurs ministres, ont été tués lors du bombardement israélien sur Sanaa jeudi. Il s'agit de la première fois que des dirigeants houthis sont assassinés depuis le début des frappes israéliennes contre le Yémen en juillet 2024.

Dans un communiqué, le mouvement a déclaré que « al-Rahwi et ses collègues ministres ont été ciblés par l'ennemi israélien criminel et traité lors d'un atelier gouvernemental de routine visant à évaluer les activités et les performances de l'année écoulée,



jeudi après-midi ».

Le communiqué indique également que d'autres responsables présents lors de l'atelier ont été blessés, certains grièvement, et sont actuellement sous soins médicaux.

Le mouvement Ansar Allah a juré de se venger. Le président du Conseil politique suprême des Houthis, Mahdi al-Mashat, a déclaré : « Nous jurons devant Dieu, le peuple, et les familles des martyrs et des blessés que nous vengerons leur sang et poursuivrons la construction de nos forces armées et le développement de leurs capacités ».

Il a ajouté : « Nous conseillons aux entreprises présentes dans l'entité sioniste de partir avant qu'il ne soit trop tard ».

Les Houthis mènent des attaques régulières contre Israël avec des missiles balistiques et des drones, en plus de viser des navires com-

merciaux liés à Israël, affirmant que ces actions sont en solidarité avec le peuple palestinien, victime d'un génocide continu à Gaza.

Depuis le 7 octobre 2023, Israël mène, avec un soutien américain total, une guerre de génocide contre la bande de Gaza, impliquant meurtres, famine, destruction et déplacements forcés, en ignorant tous les appels internationaux et les ordres de la Cour internationale de justice exigeant l'arrêt des opérations.

Ce génocide a causé la mort et les blessures de plus de 222 000 personnes, en majorité des enfants et des femmes, ainsi que plus de 9 000 disparus, des centaines de milliers de déplacés, et une famine ayant coûté la vie à 332 personnes, dont 124 enfants.

R.I

SUD DU LIBAN

Une série de raids sionistes violents

L'armée de l'air sioniste a lancé hier matin une série de raids violents sur plusieurs régions dans le sud du Liban, ont rapporté des sources médiatiques. Les mêmes sources ont indiqué que la série de raids violents lancés par les avions de guerre sionistes sur les hauteurs de la région d'Ali al-Taher, les environs de Kfar Tibnit et Nabatieh al-Fawqa au sud du Liban a formé une ceinture de feu simultanée qui a conduit à la fermeture de la route Kfar Tibnit-Khardali en raison de la dispersion de pierres.

La région d'Ali al-Taher a été ciblée à de nombreuses reprises récemment, et les raids sionistes de ce dimanche ont été précédés d'une attaque nocturne contre une maison dans la ville d'Aita al-Shaab. Les drones sionistes ont survolé intensivement les villes d'Aqr-noun, Yahmar al-Sha'if, Haboush, Arabsalim, Iqlim al-Tuffah et Jabal al-Rayhan samedi soir.

En dépit d'un cessez-le-feu en vigueur conclu fin novembre dernier et qui exige, entre autres, le retrait total de l'armée sioniste du sud du Liban, l'entité sioniste poursuit ses agressions contre cette partie du pays, faisant à chaque fois des martyrs, des blessés, ainsi que d'énormes dégâts matériels.

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

L'occupation intensifie son agression... Les habitants assiégés sous le feu

Des zones de la ville de Gaza et du nord de la bande de Gaza connaissent une intensification de l'agression de l'occupation israélienne, marquée par des bombardements aériens et d'artillerie intensifs, ainsi que par une destruction systématique des quartiers résidentiels, tandis que des familles entières restent piégées dans leurs maisons, privées de toute assistance.

Selon des témoins oculaires, les bombardements se sont concentrés autour du rond-point de Jabalia al-Nazla, dans le gouvernorat du Nord, ainsi que sur la rue al-Quds, la zone d'Abu Iskandar et Barakat al-Cheikh Radwan, au nord de la ville de Gaza, en parallèle avec des explosions provoquées par des robots de l'armée israélienne.

Les témoins ont signalé que des drones de type "Quadcopter" ont ouvert le feu sur les civils, tandis que des avions de combat israéliens ont largué des barils explosifs.

Les bombardements d'artillerie ont continué de cibler intensivement les rues al-Quds et al-Nasr, ainsi que les zones sud et nord du rond-point al-Nazla, causant d'énormes dégâts aux habitations et aux infrastructures. Ils ont également affirmé qu'au cours des dernières 24 heures, l'aviation is-

raélienne a ciblé plusieurs maisons dans le secteur de Jabalia al-Nazla, et que des drones ont largué des bombes sur d'autres, provoquant des incendies. La zone s'étendant du rond-point al-Nazla à Abu Iskandar et Barakat al-Cheikh Radwan a été le théâtre de destructions massives au cours de la nuit, avec la poursuite d'explosions déclenchées par des robots piégés jusqu'aux premières heures du matin. Par ailleurs, dans la région située entre Zarka et Jabalia al-Nazla, dans le nord de la bande de Gaza, les forces d'occupation ont avancé de manière limitée, tout en menant des opérations de ratissage intensives accompagnées de tirs nourris de projectiles et de balles.

Une situation humanitaire catastrophique. Sur le plan humanitaire, les habitants de la ville de Gaza vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Des familles entières restent assiégées dans la zone d'Abu Iskandar, incapables de quitter leurs maisons à cause de l'intensité des bombardements, de l'absence de moyens de transport, et de l'impossibilité de trouver un refuge sûr.

Ces derniers jours, un grand nombre d'habitants ont fui les quartiers nord-est de la ville de Gaza vers l'ouest, sous un

feu nourri de l'occupation, après que celle-ci a déclaré vendredi la ville – qui abrite près d'un million de Palestiniens – "zone de combat dangereuse". Immédiatement après cette déclaration, l'armée israélienne a intensifié ses frappes sur les maisons civiles, causant morts et blessés, soulevant de nombreuses interrogations sur les possibilités de déplacement des civils, alors que toutes les régions de Gaza sont désormais ciblées.

Plan israélien de réoccupation. Le 8 août, le gouvernement israélien a approuvé un plan présenté par le Premier ministre Benjamin Netanyahu visant à réoccuper progressivement toute la bande de Gaza, en commençant par la ville de Gaza. Selon ce plan, l'opération débiterait par le déplacement forcé des habitants vers le sud, suivi de l'encerclement de la ville, puis d'incursions supplémentaires dans les zones densément peuplées.

LA FAMINE PROVOQUE LE MARTYRE DE 339 PALESTINIENS

Des sources médicales palestiniennes de la ville de Gaza ont annoncé qu'un enfant est mort en martyr hier dimanche à cause de la famine, portant le nombre total de victimes de la mal-

nutrition à 339, dont 124 enfants dans l'enclave ravagée par une agression sioniste génocidaire depuis près de deux ans.

Selon l'agence de presse Wafa, la crise humanitaire dans la bande de Gaza continue de s'aggraver, en raison du blocus sioniste et des pénuries de nourriture et de fournitures médicales. Cette grave famine est étroitement liée à la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste depuis le 7 octobre 2023. Depuis le 2 mars, les autorités d'occupation ont fermé tous les points de passage avec la bande de Gaza, empêchant l'entrée de la plupart des aides alimentaires et médicales, provoquant une vague de famine dans le territoire palestinien.

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a averti que la malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans avait doublé entre mars et juin, en raison du blocus en cours. Et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a confirmé que les taux de malnutrition à Gaza "ont atteint des niveaux alarmants", et que le blocus délibéré et les retards dans l'acheminement de l'aide "ont causé de nombreuses pertes en vies humaines".

R.I

CONCOURS "HADI AL-ARWAH" Le mouchid Mohamed Abdellah Bachir rafle le prix de la 11^{ème} édition

La 11^{ème} édition du concours "Hadi Al-Arwah" a été clôturée samedi soir, avec la participation de huit concurrents issus des différentes wilayas.



Le jeune mouchid Mohamed Abdellah Bachir de la wilaya d'Adrar, a été consacré, lauréat du prix de la 11^{ème} édition du concours "Hadi Al-Arwah" qui a mis en compétition cinq finalistes lors du dernier prime. Le deuxième prix de ce concours prestigieux a été obtenu par Ali Saharaoui de M'Sila, alors que Lokmane Skandar a, quant à lui, gravi la troisième marche du podium, devant le public nombreux et recueilli du Centre culturel de Djamaa El Djazair où régnait des atmosphères empreintes de

solennité. Placé sous l'intitulé, "Hadi El Qur'an", la 11^{ème} édition de ce concours a été organisée par la Chaîne du Saint Coran de la Télévision algérienne, qui s'est chargée avec la chaîne de Télévision nationale de sa retransmission en direct. Soutenus par un orchestre dirigé par Youcef Soltani, les cinq concurrents qualifiés à la finale après deux primes de sélection, ont interprété des Madihs empreints de louanges à Dieu et d'adoration au prophète de l'Islam, Mohamed (QSSL). Les cinq mouchidines aux

voix présentes et étoffées, ont ainsi fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, devant un jury qui les a rigoureusement évalués, dans des atmosphères annonçant les célébrations du Mawlid En-Nabawi Ech-Charif. Le jury présidé par Abderahmane Bouhila et les membres Ismail Yelles et Mohamed Laid El-Houari ont évalué les candidats selon les critères de la "performance, les techniques, la tessiture et la beauté vocales, ainsi que la présence sur scène, la diction, le niveau de langue et le sens du rythme"

a rappelé le président du jury. Les distinctions des lauréats sont dotées des sommes de "1.500.000,00 DA pour la première place, 1.000.000,00 DA, pour la deuxième et 500.000,00 DA pour l'occupant de la troisième marche du podium". Des invités de renom d'Egypte, de Palestine, du Sénégal, du Sahara Occidental, de Lybie, de Tunisie, de Mauritanie et du Sultanat d'Oman, ont rendu en alternance au concours, de belles prestations très appréciées par le public.

R.C

Festival National du Costume Traditionnel : 14 wilayas à l'affiche de la septième édition

Prévu jusqu'au 2 septembre, avec la participation de concepteurs et d'artisans de 14 wilayas, l'ouverture du festival au Centre des Arts et de la Culture du Palais des Rais (Bastion 23) a été marquée par l'inauguration d'une exposition académique dédiée au caftan algérien, où ont été présentés des modèles et des pièces de musée rares de ce costume traditionnel, reflétant ainsi, l'ancienneté du patrimoine algérien à travers les différentes époques de l'histoire. Par ailleurs, un défilé de mode spécialement dédié au caftan algérien sous ses différentes formes a été organisé pour l'occasion.

Des modelistes et des artisans ont également été honorés pour leurs efforts dans la préservation et la transmission des compétences artistiques de la broderie et du costume traditionnels. L'annonce du lancement du concours "Caftan du Défi 2025", destiné aux jeunes concepteurs-designers, vise à encourager la création d'un modèle algérien innovant avec une touche contemporaine. Le festival accueillera également le deuxième Forum national sur les efforts des institutions étatiques dans la protection du patrimoine culturel, intitulé "Notre souveraineté culturelle, un engagement global et une responsabilité partagée", au Centre national de recherches préhistoriques.

De plus, une journée d'étude sur l'histoire du caftan algérien à l'ère du renouveau et les mécanismes de sa sauvegarde et de sa préservation sera organisée. Des ateliers de formation seront également ouverts aux étudiants de l'Institut d'Archéologie (section Restauration) de l'Université d'Alger 2 et de l'Ecole Supérieure de Restauration des Biens Culturels de Tipaza.

R.C

"Palestine 36" représentera la Palestine dans la course pour l'Oscar du meilleur film international 2026

"Palestine 36", le dernier long métrage de la cinéaste palestinienne Annemarie Jacir, a été officiellement sélectionné par le ministère de la Culture pour représenter la Palestine dans la catégorie du meilleur long métrage international à la 98^{ème} cérémonie des Oscars. Le film sera présenté en avant-première mondiale le 5 septembre au 50^{ème} Festival international du film de Toronto, au Canada.

Palestine, 1936. Alors que les villages de la Palestine mandataire se soulevaient contre la domination coloniale britannique, Yusuf oscille entre son village natal et l'ébullition de Jérusalem, partagé entre l'attachement à ses racines et le désir d'un avenir plus grand. Mais l'Histoire s'accélère. Tandis que les arrivées de réfugiés juifs fuyant l'antisémitisme en Europe se font de plus en plus nombreuses, la population palestinienne s'unit dans la plus vaste insurrection jamais menée contre l'Empire britannique. Toutes les forces convergent vers un affrontement inévitable — un moment décisif pour la fin d'une domination, et pour l'avenir de toute une région.

Le casting réunit un impressionnant panel de talents internationaux et palestiniens. Parmi eux figurent Hiam Abbass, le vétéran du théâtre palestinien Kamel El Basha, Saleh Bakri, Yasmine Al-Massri, la star britannique Jeremy Irons, l'acteur tunisien Dhafer L'Abidine, Billy Howle et les acteurs de Game of Thrones Liam Cunningham et Robert Aramayo. Le film met également en vedette Jalal Altawil, ainsi que les nouveaux venus Yafa Bakri et Karim Daoud Anya. La réalisatrice Annemarie Jacir est l'une des cinéastes palestiniennes les plus en vue, avec plus de 16 films à son actif et des avant-premières à Cannes, Berlin, Venise, Toronto et Telluride. Ses trois précédents longs métrages — Le Sel de la mer, Quand je t'ai vu et Wajib — ont été présentés aux Oscars pour la Palestine. Le Sel de la mer, premier long métrage réalisé par une Palestinienne, a remporté le prix FIPRESCI à Cannes, Quand je t'ai vu a été élu meilleur film asiatique à la Berlinale, et Wajib a récolté 36 prix internationaux.

Fondatrice de Philistine Films, Jacir a accompagné de nombreux cinéastes arabes en tant que monteuse, scénariste et productrice. Elle demeure profondément engagée dans le développement des talents émergents et du cinéma indépendant dans le monde arabe. Elle a cofondé Dar Jacir, un espace d'artistes indépendant à Bethléem, et son travail a été salué lors de rétrospectives dans des institutions telles que la Brooklyn Academy of Music et le Festival international du film de Toronto.

En plus de ses réalisations créatives, Jacir a siégé au jury de Cannes, Berlin et Sundance et est membre de l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences, de la BAFTA et de l'Asia Pacific Screen Academy.

N.C

Plus de 50 associations au Festival culturel et artistique "L'été de Mascara"

Le Festival culturel et artistique "L'été de Mascara", initié par la Direction locale de la culture et des arts, a été lancé vendredi soir.

La soirée d'ouverture, organisée sur la place "Vivre ensemble en paix", sise au centre-ville de Mascara, a été marquée par un concert musical aux styles oranaï, chaâbi et moderne.

Le concert a été animé par des artistes issus des associations "Nassim El-Lil" de Mohammadia, "Adjial El-Moustakbal" de Sig, ainsi que la troupe de l'artiste Mohamed Bousseadra de Mascara, suivi de spectacles humoristiques présentés par des artistes et des comédiens de la wilaya.

Le programme de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à la mi-septembre, prévoit l'organisation de concerts dans divers genres musicaux animés par des groupes artistiques locaux, des récitals poétiques présentés par des

poètes de la région, ainsi que des prestations folkloriques assurées par des associations telles que "Noujoum El-Lil" de Tighennif et "Sidi-Blel" de Mascara, a fait savoir la direction de la culture et des Arts. Des pièces de théâtre produites par des associations culturelles locales sont également au programme. Des projections de films comiques algériens tels que "Les vacances de l'inspecteur Tahar", "Taxi El-Makhlfi" et "Une famille comme les autres" sont prévues. Le public est convié également à assister à la projection de films de guerre et de documentaires sur l'histoire.

Des ateliers seront proposés aux enfants autour du dessin, de la lecture, de l'histoire de l'Algérie, du conte, et de l'écriture de récits et de réflexion, avec des projections aussi de dessins animés. Par ailleurs, diverses expositions seront organisées, notamment en mettant en valeur les œuvres d'art plastique réali-

sées par des artistes de la wilaya, une autre dédiée aux livres d'auteurs locaux et aux ouvrages pour enfants, ainsi qu'une exposition historique présentant des photos de martyrs de la région, des affiches et des publications mettant en lumière l'histoire de la glorieuse Guerre de libération nationale.

Ce Festival, qui s'inscrit dans le cadre du programme culturel et artistique estival élaboré par la direction de la culture et des arts, vise à dynamiser la scène culturelle et artistique de la wilaya et à permettre aux citoyens de profiter, tout au long de la saison estivale, de spectacles artistiques, musicaux et culturels variés. Plus de 50 associations à caractère culturel et artistique de la région, ainsi qu'une trentaine d'artistes représentant différents genres et disciplines artistiques de la wilaya y participent.

R.C

TÉLÉ

VISION



W9
21h25

Mission Impossible : Dead Reckoning



Dans "Mission Impossible : Dead Reckoning", le monde est en proie à une menace imminente lorsque des événements mystérieux entourent le sous-marin russe Sébastopol, un vaisseau de pointe réputé indétectable.

TF1

Rien ne t'efface

RIEN NE T'EFFACE 20h10



Après un accident de vélo tragique, Tom se retrouve à l'hôpital. En attendant, Lazare, un policier enquêteur, arrive sur les lieux et est frappé par la ressemblance frappante entre Tom et Esteban, un jeune homme dont le mystère entoure la disparition.

CANAL+

Empathie

21h10



Suzanne Bien-Aimé, ancienne criminologue devenue psychiatre, fait son retour à l'Institut psychiatrique Mont-Royal après une longue interruption de deux ans due à un congé maladie.

TF1

La mémoire dans la peau

21h05



Sur la côte adriatique, la découverte d'un corps flottant dans les eaux tumultueuses d'un port suscite l'inquiétude. Les marins, dans un réflexe d'urgence, repêchent cet homme mystérieux qui, bien que blessé par balles à plusieurs reprises, a miraculeusement survécu.

france 2

Surface



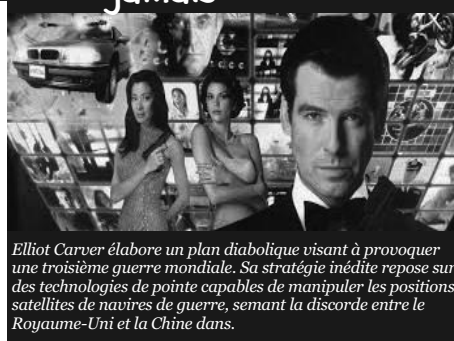
21h10

Après une intervention qui a laissé des séquelles physiques et psychologiques, la capitaine de police Noémie Chastain se voit contrainte de quitter la capitale pour un commissariat en Occitanie.

france 3

Demain ne meurt jamais

21h10



Elliot Carver élabore un plan diabolique visant à provoquer une troisième guerre mondiale. Sa stratégie inédite repose sur des technologies de pointe capables de manipuler les positions satellites de navires de guerre, semant la discorde entre le Royaume-Uni et la Chine dans.



Black Panther



21h25

Après la mort tragique de son père, T'Challa, récemment couronné roi, retourne dans le royaume isolé et technologiquement avancé du Wakanda. En tant que souverain et héros connu sous le nom de Panthère Noire, il doit apprendre à assumer son nouveau rôle tout en faisant face à son passé.

Will Smith accusé d'avoir créé une foule via l'intelligence artificielle pour la vidéo de sa tournée



Will Smith s'est retrouvé au cœur d'une polémique pendant sa tournée en Europe. Une vidéo montre des têtes monstrueuses, des mains avec des doigts en trop, et même des visages bien trop lisses pour être vrais. Beaucoup pensent qu'il a eu recours à l'intelligence artificielle pour rajouter des spectateurs à son concert et grossir la foule. Pourtant, ces personnes étaient bien présentes, sont bien réelles. Mais l'équipe de la star américaine aurait animé des photos avec cet outil.

Après deux décennies d'absence dans le monde de la musique, la star hollywoodienne est de retour sur scène depuis deux mois. Will Smith s'est en effet lancé dans une tournée estivale en Europe. L'icône des années 90 a mis tout le monde d'accord en revisitant les plus grands succès de sa carrière, parmi lesquels "Gettin' Jiggy Wit It", "Miami" ou encore "Men In Black". Will Smith a livré des performances où se sont entremêlées nostalgie, émotion, communion avec le public et ambiance ultra-festive. Sur ses réseaux sociaux, le "Prince de Bel-Air" partage régulièrement des vidéos capturées lors de ses shows. L'une de ces vidéos qui rassemblent des extraits de plusieurs dates, mise en ligne le 24 août, a toutefois suscité de vives réactions. De nombreux internautes soupçonnent l'acteur d'avoir utilisé l'intelligence artificielle pour gonfler la foule. Certains affirment y avoir repéré des spectateurs aux mains à plus de cinq doigts ou aux visages brouillés, des anomalies caractéristiques d'images générées par IA. Contactée par Rolling Stone, l'équipe de Will Smith n'a pas encore réagi à ces accusations. Son "Based On a True Story Tour" prendra fin le 30 août, au Royaume-Uni. L'année prochaine, on le retrouvera au cinéma. Il sera notamment à l'affiche de la suite du long-métrage culte le suis une légende sorti en 2007 et du film d'action Fast & Loose.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORizontalement

- I. Cette année, Ravallac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

1. L'an I de la République française.
2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
3. Multiple palindromique* de 1111.
4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
5. Multiple de 67.
6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1180

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Tirée. 2 Pécheresses. 3 Prix chocs 4 Allégera.- Partie de Nauru (VO). 5 Pas de la petite batterie.- Une oeuvre inclassable ! 6 Minéral de l'amiante.- De la mauvaise herbe 7 Commune francophone de Belgique en luxembourgeois.- Le Grand du séditieux. 8 Usage simultané de deux sabres.- Petit nuage.- Unité atomique. 9 Auch.- Fringillidé 10 Plaques rouges.

Verticalement

1 La preuve ! 2 Récolte aussi du blé. 3 Fusille aussi. 4 Fils du Soleil.- Mises. 5 Cooptèrent.- Métal de transition. 6 Ville ghanéenne.- Instrument de torture. 7 Plante médicinale.- Est plutôt big bones que Big Ben ! 8 Commune sicilienne.- Signes de hiéroglyphes. 9 Famille de coléoptères. 10 Mets à l'épreuve sous condition.

Mots croisés grille N° 1180

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Nous arrache les cheveux ! 2 Services d'ordre. 3 Réunions au beau milieu.- Acide gras naturel. 4 Sel d'acide.- Cours à travers l'Europe. 5 Faisant traîner... 6 Consones.- Métal pauvre. 7 Mine.- Piège d'eau. 8 Un petit creux.- Sacem à l'italienne. 9 Commune corrézienne.- Conte son origine. 10 Ne donnent pas le moral.

Verticalement

1 Laniidé. 2 Jetait la pierre.- Etait Haut dans l'Aveyron. 3 Les Champs jaunes. 4 Ne fait pas partie de la bande des Incorruptibles ! 5 Freguesia ou personnage préoccupé.- Patard. 6 Le ver solitaire s'y place.- Métal de transition. 7 Métal de transition.- Commune du 64. 8 L'intuition masculine...- Inventeur du pianocktail. 9 Faisait des tours. 10 Commune du 82.

Une secousse tellurique de 4 degrés enregistrée à Tébessa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée, samedi à 17h36 dans la wilaya de Tébessa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 7 km au sud-est de Negrine, dans la même wilaya, a précisé le CRAAG.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Généralisation de fibre optique d'ici 2027

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a révélé, hier à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna, qu'un programme est en cours pour couvrir l'ensemble du territoire national en fibre optique d'ici l'année 2027. « Notre objectif est de déployer la fibre optique à travers tout le territoire national d'ici 2027 », a-t-il affirmé. En s'adressant à un citoyen, le ministre a rassuré que « la fibre » atteindra toutes les communes et daïras. « Le raccordement au réseau de fibre optique se fait selon un plan d'action spécifique. Il existe des programmes de déploiement qui commencent par les grandes

vilas avant de s'étendre ensuite aux daïras et aux communes », a-t-il assuré.

STAOUALI (ALGER) Repêchage du corps d'un noyé à la plage des Palmiers

Les services de la protection civile sont parvenus, samedi à 08h20, à repêcher le corps d'un noyé à la plage des Palmiers, dans la commune de Staouéli, daïra de Zéralda, à Alger. Selon une publication de la protection civile, la victime est un jeune homme âgé de 18 ans. Son corps a été transféré à la morgue de l'hôpital local. À noter que les mêmes services étaient in-

tervenus le 29 août 2025 à 19h30 pour rechercher la victime, disparue à la plage des Palmiers.

EL-BAYADH Perturbation de l'AEP dans deux communes

Les communes d'El-Bayadh et Sidi Taïfour ont connu, hier, des perturbations et des coupures dans l'approvisionnement en eau potable (AEP) en raison de "travaux programmés", a indiqué un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE). Selon la même source, une rupture a été constatée au niveau du réseau d'alimentation du quartier « Medina Djedida », dans la commune d'El-Bayadh, ayant entraîné des coupures et des perturbations dans la

distribution d'eau dans ce quartier, ainsi que dans celui de Cheikh Bouâmama. « L'approvisionnement devra reprendre dans les prochaines heures, une fois la fuite réparée », a-t-on précisé de même source. D'autres quartiers du chef-lieu de la wilaya, à savoir Sidi Cheikh, Lamari, Es-Sanaoubar, les immeubles longeant la route d'El-Haoudh, le quartier Es-Salam et la zone d'activités, seront également affectés par des perturbations en raison de travaux de maintenance programmés sur le réservoir situé sur la route d'El-Haoudh. Le retour à la normale est prévu après la fin des travaux et le remplissage des réservoirs. Par ailleurs, la commune de Sidi Taïfour connaît également une coupure de la distribution d'eau en raison d'une panne ayant affecté la pompe du puits profond alimentant la localité. L'approvisionnement en eau sera rétabli après la fin des réparations et le remplissage des réservoirs, a précisé le même communiqué.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Lancement d'un projet de fabrication d'un moteur à hydrogène vert

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a supervisé, hier à Alger, le lancement d'un projet de fabrication d'un moteur à hydrogène vert, a indiqué un communiqué du ministère. Ce projet "s'inscrit dans le cadre de la valorisation des résultats de la recherche et du développement et de la transformation de l'innovation en résultats valorisables et industrialisables, à travers la conversion des moteurs diesel des bus de transport en moteurs fonctionnant à l'hydrogène vert", a précisé le communiqué. Ce projet "permettra d'économiser 31% de la production énergétique locale et de réduire considérablement les émissions de carbone liées à l'utilisation du die-

sel, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable fixés dans le programme du gouvernement 2024-2029", selon la même source. Le lancement de ce projet "s'est déroulé en présence de représentants du ministère de la Défense nationale et de la Direction centrale des fabrications militaires, du directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, de la directrice de l'Ecole nationale supérieure des énergies renouvelables, des directeurs des centres de recherche, de chercheurs dans le domaine de l'hydrogène vert, ainsi que de représentants de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI)".

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 267 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont mortes et 267 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. "Durant la période du 30 au 31 août 2025, les secours de la Protection civile ont enregistré 204 interventions, suite à des accidents de la route survenus à travers le territoire national, causant 4 morts et 267 blessés", a précisé la même source. Par ailleurs, deux personnes sont décédées par noyade en mer, dont une interdite à la baignade, dans la wilaya de Béjaïa, a ajouté le bilan. Cependant, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages

autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 636 personnes d'une mort certaine, la prise en charge de 196 personnes sur place et l'évacuation de 35 autres vers les structures sanitaires locales. La Protection civile a, en outre, procédé, durant la même période, à l'extinction de 3 incendies urbains, industriels et autres, dans les wilayas de Sidi Bel Abbès, Oran et Ouargla. D'autre part, le dispositif mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 16 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, note le bilan, précisant que l'opération d'extinction de 2 autres incendies de forêts et de maquis est en cours dans les wilayas de Tipaza et Béjaïa.

BIR MOURAD RAIS (ALGER)

Saisie de plus de 2,5 kg de kif traité

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, ont procédé, la semaine dernière, à démanteler un réseau criminel organisé, composé de trois individus, s'adonnant au trafic de drogue, avec la saisie de plus de 2,540 kg de kif traité, a indiqué, hier, un communiqué de la Sûreté de wilaya. Cette opération est intervenue suite à l'exploitation optimale d'informations parvenues au service, faisant état de "l'existence d'un groupe criminel qui écoulait de la drogue dans plusieurs quartiers de Bir Mourad Rais", a poursuivi la même source.

Sur la base de ces informations, la Police judiciaire a entamé des investigations de terrain, ayant permis d'identifier les suspects. Des descentes ont également été effectuées dans des foyers de criminalité, avec exécution de mandats de perquisition aux domiciles des suspects, ce qui a conduit à leur arrestation", a ajouté la même source. L'opération s'est soldée par la saisie de 2,540 kg de kif traité, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale de 5,45 millions de DA, en sus d'une somme en devises de 100 livres sterling, issus des revenus du trafic de drogue. Les mis en cause ont été déferés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

LA NATION

Lundi 01 Septembre 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:48	12:52	16:25	19:19	20:43

Météo

Alger	☀	31	Tizi Ouzou	☀	30
Tiaret	☀	33	Béjaïa	☀	29
Constantine	☀	33	Oran	☀	31

RELIZANE

Lâcher de 300 perdrix locales dans les forêts de la wilaya



Quelque trois-cents oiseaux sauvages (perdrix locale) ont été relâchés dans les forêts de la wilaya de Relizane, après avoir été acquis auprès du Centre cynégétique de Zéralda (Alger), dans le but de régénérer la faune locale, a indiqué samedi la Conservation des forêts de la wilaya. Le chef du service de la protection des espèces végétales et animales au sein de la Conservation, Yacine Boulouar, a précisé à l'APS que ces gibiers ont été relâchés dans la forêt de Zemmoura (Sud de Relizane), dans le ca-

dre d'un programme visant le repeuplement forestier en gibier et le renforcement de la souche naturelle de perdrix. L'opération vise également à préserver la faune cynégétique et la biodiversité de la région, tout en contribuant à leur valorisation et à leur reproduction dans l'écosystème forestier de la wilaya, a-t-il ajouté. La Conservation des forêts de Relizane, en coordination avec la Fédération locale des chasseurs, œuvre aussi à la qualification des chasseurs. A cet effet, plus de 900 chasseurs ont été formés en vue de

la prochaine ouverture de la saison de chasse, prévue dans 20 forêts désignées pour la pratique de cette activité, a indiqué M. Boulouar. Il a, en outre, précisé que ces oiseaux seront suivis pendant trois ans, période durant laquelle leur chasse est strictement interdite. A noter que la wilaya de Relizane dispose d'un patrimoine forestier dépassant les 60.000 hectares, composé, notamment de 55 % de pins d'Alep et quelque 35 % d'oliviers sauvages et de genévriers, selon la Conservation des forêts.

MÉTÉO

Vagues de plus de 2 mètres aujourd'hui dans plusieurs plages du pays

Des vagues hautes dépassant les 2 mètres sont attendues, aujourd'hui, sur plusieurs plages du pays, selon un bulletin émis par les services de la météorologie. D'après ce bulletin, les vagues, de direction ouest à nord-ouest, concerneront les régions de Marsa Ben M'hidi, Beni Saf, Oran, Arzew, Mostaganem et Tenès. Cette alerte

est valable de 04h00 à 22h00. La hauteur des vagues atteindra 2 mètres, avant de baisser à 1,5 mètre à partir de l'après-midi. Un autre bulletin signale également de fortes vagues pour les zones de Tenès, Beni Haoua, Damous, Cherchell, Bou Ismail et Rais Hamidou (Alger), à partir de 09h00 jusqu'à 22h00. La hauteur des vagues y oscil-

lera entre 1,5 et 2 mètres, avec une direction allant de l'ouest au nord-ouest. Un troisième bulletin met en garde contre de fortes vagues sur les régions de Rais Hamidou (Alger), Dellys, Tigzirt, Azeffoun et Tighremt (Béjaïa), de 12h00 à 18h00. La hauteur des vagues atteindra 1,5 mètre, toujours avec une direction ouest à nord-ouest.